

Province de Québec
Municipalité de Saint-Samuel
Mardi 7 mai 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue mardi, le 7 mai 2019 à 19h30 au 140, rue de l'Église à Saint-Samuel.

Sont présents : Sandra Lampron, Grégoire Bergeron, Patrick Mathis
Claudia Doucet, Léo Gauthier, Martin Tourigny.

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur Camille Desmarais, maire. Madame Suzie Constant, directrice générale fait fonction de secrétaire de la séance.

Monsieur le maire explique le projet de règlement # 2019-307 concernant la modification au zonage. Une dizaine de citoyens étaient présents.

2019-05-053 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur Patrick Mathis et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2019-05-054 Adoption du procès-verbal du 2 avril 2019 séance ordinaire et le suivi.

Il est proposé par madame Claudia Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 2 avril 2019 séance ordinaire, soit adoptée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2019-05-055 Adoption des comptes.

Il est proposé par monsieur Léo Gauthier, secondé par monsieur Grégoire Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve, telle que présentée, la liste des dépenses autorisées et payées totalisant 76 413.37\$, dont 11 440.77\$ en déboursés directs pour les salaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Saint-Samuel.

2019-05-056 Adoption du règlement # 2019-306 de tarification applicable à la vidange de boues de fosses septiques.

Il est proposé par madame Sandra Lampron, appuyé par madame Claudia Doucet et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 2019-306 intitulé règlement de tarification applicable à la vidange de boues de fosses septiques.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2019-05-057 Adoption du règlement # 2019-308 imposant un tarif de compensation d'entretien cours d'eau du Ruisseau Martin Br. 19,21, 22.

Il est proposé par monsieur Martin Tourigny, appuyé par monsieur Léo Gauthier et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 2019-308 intitulé règlement imposant un tarif de compensation d'entretien cours d'eau du Ruisseau Martin Br. 19,21, 22.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2019-05-058 **Adoption du 2^e projet du règlement d'amendement au règlement de zonage**

Sur proposition de monsieur Léo Gauthier, conseiller, appuyée par monsieur Grégoire Bergeron, conseiller, le 2^e projet de règlement au zonage intitulé « Règlement n° 2019-307 amendant le règlement de zonage n° 216 de la Municipalité de Saint-Samuel », est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2019-05-059 **Avis de motion et adoption du 1^{er} projet de règlement concernant l'adoption d'un programme d'assainissement des eaux usées.**

Monsieur le conseiller M. Léo Gauthier donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet d'annuler le règlement du programme d'assainissement des eaux usées et;

- D'apporter un nouveau règlement pour toutes les résidences sur le territoire.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

Demande de remboursement des frais de non-résident à Drummondville-tennis.

L'activité se donne à Warwick, la municipalité n'accorde aucun remboursement.

Demande de remboursement des frais de non-résident à Victoriaville-école de hockey

La municipalité n'accorde aucun remboursement pour une école de hockey.

2019-05-060 **Demande de remboursement conformité des installations septiques.**

Le conseiller Léo Gauthier propose un remboursement de 1 500\$, tel qu'il a été adopté au budget 2019, pour la conformité des installations septiques au : 655, rang 2.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2019-05-061 **Demande de commandites – softball.**

Madame Sandra Lampron propose une commandite de 50\$ aux Pirates de Ste-Eulalie, équipe de softball du Centre-du-Québec, Atome-moustique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Demande de commandites – rodéo.

La municipalité n'accorde pas de commandite à une seule personne, c'est de créer un précédent. Ils préfèrent de donner personnellement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2019-05-062

Voirie

Monsieur Léo Gauthier propose d'étendre de la pierre dans le rang 2 est environ 1000 tonnes, rang 15 environ 1300 tonnes. Étendre la pierre passer le rouleau et abat poussière. Le nettoyage de fossé sera fait à divers endroits.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2019-05-063

Subvention de couches lavables.

Madame Claudia Doucet propose de préparer un règlement concernant un remboursement d'une partie des frais encourus pour l'achat de couches de coton, Ce règlement serait en vigueur en janvier et ferait parti d'une action du MADA.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2019-05-064

Mandat – glissement de terrain.

Il est proposé par madame Claudia Doucet de demander des appels d'offres pour mandater un ingénieur spécialisé en géotechnique afin de proposer une solution pour sécuriser la route au glissement de terrain survenu dans le rang 2 ouest.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2019-05-065

Mandat – CDSS.

Monsieur Desmarais, maire, informe les membres du conseil que la Corporation développement de Saint-Samuel va se réactiver. Le président de la corporation, Denis Lampron, communiquera avec les membres afin d'accroître la municipalité.

Période de questions.

M Savaria avise que le rang 15 est un champ de mine.

Il faut nettoyer les fossés pour avoir de beau chemin

Mme Pierrette Doucet informe qu'il manque de bénévoles à la bibliothèque.

Mme Sandra Lampron propose une mention à Mme Doucet pour tout son bénévolat à la bibliothèque.

M Foucault demande d'aller voir la rue Proulx. L'asphalte est arraché à des endroits.

Responsabilité des conseillers.

M Grégoire Bergeron propose d'offrir un certificat cadeau à Mme Diane Beuchesne pour son départ à la retraite. Un certificat de 50\$ de la SAQ lui sera remis.

Mme Claudia Doucet informe le conseil que le dépliant de la MADA est parti à l'imprimerie. PRIMA un nouveau programme qui serait intéressant de s'inscrire.

M Léo Gauthier propose d'envoyer la pelle et le camion jaune à l'encan.

M Martin Tourigny demande des bénévoles pour La Boucle Pierre Lavoie.

Levée de la séance ordinaire.

Sur ce, les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, le conseiller monsieur Patrick Mathis propose la levée de la séance à 20h35. La séance est close.

« Je, Camille Desmarais, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

**Camille Desmarais,
Maire**

**Camille Desmarais,
Maire**

**Suzie Constant,
Secrétaire de la séance**

